

Termes de référence
Analyses secondaires des Enquêtes MICS
UNICEF -Tunisie

Title	Consultation nationale pour analyses secondaires sur la couverture de protection sociale, du handicap, le travail des enfants et la violence en Tunisie
Objective	Conduire des analyses secondaires des résultats de la MICS 2023 afin d'examiner la couverture de protection sociale, le handicap, la violence et le travail des enfants en Tunisie
Budget	
Location	National
Start Date	01 mai 2024
Number of days	60 jours
Duration	60 H/J sur 8 mois
Type of contract	Individuel
Supervision	Section Politiques Sociales en collaboration avec la section Protection de l'enfant et PME.
Budget Code/PBA No	

Child Safeguarding

Cette consultation/cette mission est-elle considérée comme un « rôle à risque élevé » du point de vue de la protection de l'enfance ?

OUI NON Si oui, sélectionnez l'option applicable :

Rôle de contact direct OUI NON

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures ou de mois de contacts interpersonnels directs avec les enfants, ou de travail à proximité immédiate de ceux-ci, sous la supervision limitée d'un membre du personnel plus expérimenté :

Child data role OUI NON

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de manipulation ou de transmission d'informations personnelles identifiables d'enfants (nom, carte d'identité nationale, données de localisation, photos) :

More information is available in the [Child Safeguarding SharePoint](#) and [Child Safeguarding FAQs and Updates](#)

Budget Year: 2024	Requesting Section/Issuing Office: Social Policy	Reasons why consultancy cannot be done by staff: Short-term expertise is needed	
Included in Annual/Rolling Workplan: <input checked="" type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No, please justify:			
<input checked="" type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> International <input type="checkbox"/> Both Competitive Selection: <input checked="" type="checkbox"/> Advertisement <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Roster Single Source Selection <input type="checkbox"/> (Emergency - Director's approval)		Request for: <input checked="" type="checkbox"/> New SSA – Individual Contract <input type="checkbox"/> Extension/ Amendment	
If Extension, Justification for extension:			
Supervisor: Social Policy Manager de l'UNICEF		Start Date: Mai 2024	End Date: Janvier 2025
Chef Protection de l'Enfance de l'UNICEF		Les analyses secondaires mentionnées ci-dessous est attendue à 60 jours de travail, sur une période de 8 mois.	

I. Contexte

Les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) sont un programme international d'enquêtes auprès des ménages développé et soutenu par l'UNICEF. MICS est conçu pour collecter des estimations des indicateurs clés utilisés pour évaluer la situation des enfants et des femmes. Au cours des 20 dernières années, la MICS a évolué pour répondre à l'évolution des besoins en matière de données, passant de 28 indicateurs lors du premier cycle à plus de 200 indicateurs lors du cycle actuel, et devenant une source clé de données sur la protection de l'enfance, l'éducation, la santé et la nutrition des enfants. La MICS est une source de données majeure pour le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour mesurer les indicateurs des objectifs de développement durable (ODD).

En 2023, l'enquête a été réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) avec le soutien technique et financier du bureau de l'UNICEF en Tunisie. La MICS 2023 en Tunisie inclut plus 183 indicateurs et a impliqué plus de 11 000 ménages comme échantillon, fournissant des données représentatives au niveau régional qui peuvent être séparées par âge, sexe, urbain/rural, statut de personne déplacée, origine ethnique, handicap et richesse, permettant un ciblage précis des interventions de développement.

L'actuel document de programme de pays de l'UNICEF pour la Tunisie (2021-2025), développé conformément aux priorités du gouvernement et au plan stratégique de l'UNICEF, vise à contribuer aux efforts nationaux visant à réaliser progressivement les droits de tous les enfants en Tunisie, en particulier les plus défavorisés et exclus, et leur permettre de s'épanouir pleinement dans une société inclusive et protectrice, respectueuse de leur voix. L'UNICEF accorde une haute priorité à la disponibilité d'informations récentes et fiables permettant de suivre la situation des enfants et des femmes. Des données statistiquement fiables et comparables au niveau international sont essentielles pour élaborer des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles, ainsi que pour suivre les progrès des pays vers la réalisation des objectifs nationaux et des engagements mondiaux.

Afin d'utiliser tout le potentiel des enquêtes, l'UNICEF Tunisie envisage de mener une analyse plus approfondie dans des domaines thématiques sélectionnés pour développer des études utilisant les données disponibles collectées grâce aux enquêtes MICS menées en Tunisie depuis 2013. Les données MICS2023 seront utilisées pour ces analyses secondaires, mais d'autres sources existantes de bases de données pourraient également être utilisées pour cette tâche afin de rendre les analyses plus solides si nécessaire. De telles décisions doivent être prises par le consultant en collaboration avec l'équipe de l'UNICEF. Les analyses secondaires envisagées seront réalisées au niveau national avec les désagréments nécessaires et possibles avec les bases de données.

II. Justification

Les analyses secondaires de la MICS 2023 visent à donner des éléments statistiques pour de nouvelles questions de recherche, à examiner une perspective alternative aux résultats initiaux de l'enquête MICS et à générer davantage d'informations sur le bien-être des enfants en Tunisie. Elles serviront comme une base de connaissances mise à jour sur la situation de la couverture de protection sociale, du handicap, du travail des enfants et de la violence à l'égard des enfants en Tunisie. L'analyse des données secondaires de la MICS 2023 examinera systématiquement les schémas d'inégalités dans la réalisation des droits des enfants en Tunisie.

L'analyse sera utilisée pour affiner les données afin de mieux cibler et adapter les interventions qui visent améliorer le bien-être des enfants. Les analyses seront un support important pour informer l'UNICEF et d'autres acteurs concernés, tels que les agences gouvernementales, les organisations non gouvernementales, les agences des Nations Unies et d'autres parties intéressées. L'UNICEF utilisera également les analyses secondaires MICS pour orienter le processus d'élaboration de son nouveau programme de pays pour 2026-2030 et pour son travail de plaidoyer et d'autres activités.

Ce travail exige une expertise technique de haut-niveau en statistiques, des connaissances spécialisées et une expérience pertinente dans l'analyse et la production des données et des rapports statistiquement rigoureux. Il est nécessaire d'avoir une connaissance du paysage des données de développement, en particulier sur la protection sociale et la protection des enfants en Tunisie. Ces exigences dépassent la capacité du personnel de l'UNICEF pour entreprendre ces analyses statistiques complexes.

A cet effet, l'UNICEF recherche un consultant individuel pour réaliser les analyses secondaires approfondies des données MICS autour des thématiques suivantes : protection sociale, handicap, travail des enfants, et violence à l'égard des enfants en utilisant différents modèles statistiques et économétriques.

III. Objectifs et portée de l'analyse

Le consultant analysera les données de l'enquête MICS2023 afin d'élaborer plusieurs rapports analytiques pour combler les écarts en termes de données sur la protection sociale, le handicap, le travail des enfants et la violence à l'égard des enfants. Les analyses pourraient être étendues, le cas échéant, à d'autres sources de données connexes et fiables (par exemple, l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie). Les analyses doivent être axées sur l'équité et fournir une analyse comparative entre le statut de la population générale et les différents groupes vulnérables d'enfants et de femmes en fonction de leurs différentes caractéristiques.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la consultation sont les suivants :

- Cartographier et collecter les bases de données nationales complètes, les données administratives, ainsi que les études/ recherches nationales représentatives, produites par le gouvernement au cours des 4 dernières années sur les 4 thématiques de la protection sociale, du handicap, du travail des enfants et de la violence à l'égard des enfants.
- Effectuer une analyse approfondie en exploitant principalement les données de la MICS2023 et d'autres sources clés. Examiner, analyser et synthétiser les résultats et les conclusions sur la situation actuelle et les tendances en matière de protection sociale, de travail des enfants, du handicap, de la violence à l'égard des enfants, tout en mettant en évidence les corrélations entre les variables clés.
- Entreprendre une analyse descriptive approfondie des données/indicateurs sélectionnées issues de la MICS 2023 et autres bases/études disponibles - description, discussion et contextualisation.
- Trianguler les données de l'enquête MICS 2023 avec d'autres sources de données, mener une analyse des tendances, et fournir des références croisées avec les précédentes études MICS menées en Tunisie (2011-2012, 2018).
- Préparer 4 rapports narratifs distincts sur la protection sociale, le travail des enfants, le handicap et la violence à l'égard des enfants, en ajoutant un chapitre sur les corrélation et l'interconnexion entre les 4 domaines thématiques et d'autres variables explicatives qui pourraient émerger lors des analyses tel que le niveau d'éducation du chef de ménage, la scolarisation des enfants, l'accès aux soins de santé etc. Les résultats devront également être présentés sous forme de répartition simple en tableaux croisés/en pourcentage pour les indicateurs thématiques afin de présenter les résultats de l'analyse des données, y compris la ventilation par tranche âge, sexe, état civil, handicap, catégorie de bien-être (quintile), niveau d'éducation, lieu de résidence, etc.
- Dans la mesure du possible, proposer des recommandations de recherche pertinentes à mener pour informer les politiques pour élucider les opportunités manquées et éclairer les futures priorités de programmation.

IV. Taches, méthodologie et livrables :

Le consultant doit travailler en étroite collaboration avec le bureau UNICEF afin d'obtenir les orientations techniques sur la mise en œuvre de la consultation :

N°	Taches	Livrables	H/J	Echéances
1	Cadre conceptuel et un plan d'analyse des données : Examen documentaire des bases de données MICS et nationales complètes disponibles, des données administratives, et autres études nationales sur les 4 thématiques de l'analyse.	<ul style="list-style-type: none">• Un court rapport décrivant les données disponibles sur les 4 domaines, les indicateurs clés, les grandes lignes, les méthodes et les approches de l'analyse.• Un plan d'analyse des données contenant une proposition de désagrégation approfondie pertinente pour les 4	10	1 mois après le début de la consultation

		domaines thématiques sur la base de désagrégation des données (exemple : sexe, région, urbain/rural, indice de richesse, etc.)		
2	Analyses sur la protection sociale, le handicap, le travail des enfants et la violence.	<ul style="list-style-type: none"> • 4 drafts de rapports (maximum 15 pages chacun) narratifs, en langue française, sur les 4 thématiques de l'analyse. • 4 drafts de fichiers Excel contenant les graphiques et les tableaux numérotés dans les rapports. • 4 drafts de présentations PowerPoint sur les principales conclusions et recommandations. • 4 drafts de notes de synthèse (5 pages max chacun). 	40	5 mois après le début de la consultation
		<ul style="list-style-type: none"> • Versions finales des 4 rapports narratifs (15 pages max chacun). • Versions finalisées des 4 fichiers Excel et fichier STATA contenant les graphiques et les tableaux numérotés dans le rapport • Versions finales des 4 présentations PowerPoint sur les principales conclusions et recommandations. • Versions finalisées des notes de synthèse / Note orientation (5 pages max chacun). 	10	8 mois après le début de la consultation
Total H/J				60

✓ Tous les livrables et résultats devront être développés en langue française.

V. **Le/ la Consultant(e)/ Expert(e) en statistiques devra avoir les qualifications, expérience et compétences suivantes :**

La personne sélectionnée veillera à ce que les ensembles de données soient examinés dans les délais et à ce que tous les livrables soient atteints.

Les expériences requises pour l'expert (e) en statistiques de la consultation sont les suivantes :

- Diplôme universitaire supérieur en sciences économiques, en statistiques et en mathématiques appliqués ou autre domaine pertinent.
- Minimum de dix années d'expérience dans le domaine de l'analyse des données, d'enquêtes nationales, des études auprès des ménages à grande échelle, en particulier sur les questions relatives aux enfants.
- Au moins huit ans d'expérience dans la gestion, le traitement et l'analyse des données avec une forte connaissance de l'approche de traitement des données des enquêtes par ménage et/ou des enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS).
- Connaissance approfondie des logiciels de gestion et d'analyse de données tels que SPSS, STATA, etc.
- Fortes compétences rédactionnelles et communicationnelles.
- Une expérience antérieure avec l'ONU/UNICEF à une position similaire sera un atout.
- Maîtrise du français.

VI. UTILISATEURS ET UTILITE DE L'ETUDE

- UNICEF Tunisie, INS et Ministères sectoriels concernés.

VII. CONDITIONS GENERALES

1. Lieu et durée

La consultation se déroulera sur une période de 8 mois. Le consultant travaillera à distance et participera à des réunions dans les locaux de l'UNICEF.

2. Modalités de Paiement

1^{er} paiement – 10% : sur remise et validation du rapport initial qui comprend le cadre conceptuel et un plan d'analyse des données

2^e paiement – 30% : après réception et validation des livrables suivants :

- 2 drafts de rapports (maximum 15 pages chacun) narratifs, en langue française, sur les thématiques **protection sociale et handicap**.
- 2 drafts de fichiers Excel contenant les graphiques et les tableaux numérotés dans les rapports.
- 2 drafts de présentations PowerPoint sur les principales conclusions et recommandations.
- 2 drafts de notes de synthèse (5 pages max chacun).

3^e paiement – 30% : après réception et validation des livrables suivants :

- 2 drafts de rapports (maximum 15 pages chacun) narratifs, en langue française, sur les thématiques **violence a l'égard des enfants et travail des enfants**.
- 2 drafts de fichiers Excel contenant les graphiques et les tableaux numérotés dans les rapports.
- 2 drafts de présentations PowerPoint sur les principales conclusions et recommandations.
- 2 drafts de notes de synthèse (5 pages max chacun).

4^e paiement – 15% : à la fin du contrat après réception et validation des livrables suivants

- Versions finales des 2 rapports narratifs (15 pages max chacun) sur les thématiques **Protection sociale et handicap**.
- Versions finalisées des 2 fichiers Excel et fichier STATA contenant les graphiques et les tableaux numérotés dans le rapport

- Versions finales des 2 présentations PowerPoint sur les principales conclusions et recommandations.
- Versions finalisées des 2 notes de synthèse / Note orientation (5 pages max chacun).

5^e paiement – 15% : à la fin du contrat après réception et validation des livrables suivants

- Versions finales des 2 rapports narratifs (15 pages max chacun) sur les thématiques **violence à l'égard des enfants et travail des enfants**.
- Versions finalisées des 2 fichiers Excel et fichier STATA contenant les graphiques et les tableaux numérotés dans le rapport
- Versions finales des 2 présentations PowerPoint sur les principales conclusions et recommandations.
- Versions finalisées des 2 notes de synthèse / Note orientation (5 pages max chacun).

3. Supervision

La supervision de cette consultation sera effectuée conjointement par le Social Policy Manager et le Chef Protection de l'Enfance de l'UNICEF en Tunisie qui seront co-responsable de la validation des livrables.

4. Points administratifs :

Toutes les rémunérations doivent être comprises dans l'accord contractuel.

Tous les documents imprimés ou électroniques rédigés, conçus et soumis par le consultant à l'UNICEF pendant la période de consultation restent la propriété de l'UNICEF TCO

Le contractant sélectionné ne peut pas commencer à travailler ou voyager tant que le contrat individuel concerné n'a pas été dûment approuvé, signé par les deux parties et renvoyé à la section RH, avec les documents et certifications requis.

VIII. DUREE DU CONTRAT

Les analyses secondaires mentionnées ci-dessous est attendue à **60 jours de travail, sur une période de 8 mois**.

IX. DOCUMENTS A SOUMETTRE DANS L'OFFRE TECHNIQUE

Lors de la soumission de sa propre candidature, le consultant ou le bureau d'étude postulant doit soumettre en ligne deux propositions :

a) Une courte proposition technique qui devra inclure les documents suivants :

- Une lettre de motivation présentant la démarche proposée par l'expert(e)
- Un CV indiquant les publications pertinentes antérieures et les expériences professionnelles pour des travaux similaires
- Un chronogramme/plan de travail présentant les étapes et la démarche proposée par l'expert(e)

b) Une offre financière

L'offre financière proposée doit contenir les honoraires, et les coûts indirects (édition). Les honoraires seront négociés et déterminés avant signature du contrat.

L'offre financière doit suivre le principe du « meilleur rapport qualité-prix », c'est-à-dire obtenir le résultat souhaité au tarif le plus bas possible. Le consultant sera invité à stipuler des honoraires tout compris, y compris des frais forfaitaires de déplacement et de séjour, le cas échéant. Le paiement des honoraires professionnels sera basé sur la soumission des livrables convenus. L'UNICEF se réserve le droit de retenir le paiement dans le cas où les livrables soumis ne sont pas à la hauteur des normes requises ou en cas de retard dans la soumission des livrables de la part du consultant.

D'autres dépenses directement liées aux missions et aux livrables des TdRs tels que : (frais de traduction/interprétation, transport local, impôts, etc.) doivent être incluses dans l'offre financière. S'ils ne sont pas fournis par les TdR, l'UNICEF ne remboursera pas les coûts non directement liés à la consultation. Ce contrat ne permet pas le paiement des heures supplémentaires, de l'assurance médicale, des taxes et des congés de maladie.

X. Critères de l'évaluation technique de l'Expert(e) en statistiques

<i>Critères d'évaluation –Expert(e) en statistiques</i>	<i>SCORE maximum</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Etudes universitaires : Diplôme universitaire supérieur en sciences économiques, en statistiques et en mathématiques appliqués ou autre domaine pertinent 	PhD : 10 Master : 5 Diplôme inférieur : 0
<ul style="list-style-type: none"> • Expérience professionnelle : Au moins 10 années d'expérience dans le domaine de l'analyse des données, d'enquêtes nationales, des études auprès des ménages à grande échelle, en particulier sur les questions relatives aux enfants. 	10 années ou plus : 20 Entre 5 et 10 ans : 10 Moins de 5 ans : 0
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 8 ans d'expérience dans la gestion, le traitement et l'analyse des données avec une forte connaissance de l'approche de traitement des données des enquêtes par ménage et/ou des enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) 	8 années ou plus : 22 Entre 5 et 8 ans : 10 Moins de 5 ans : 0
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie des logiciels de gestion et d'analyse de données tels que SPSS, STATA, etc. 	10
<ul style="list-style-type: none"> • Fortes compétences rédactionnelles et de communication 	8
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du français 	5
Total évaluation technique	75
Total évaluation financière	25
Total	100

XI. Informations supplémentaires :

Les personnes engagées en tant que consultant ne seront pas considérées comme des « membres du personnel » au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages prévus dans ceux-ci (tels que les droits aux congés et la couverture d'assurance médicale). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat

et les Conditions générales des contrats de services de consultants. Les consultants sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de toutes taxes et/ou droits, conformément aux lois locales ou autres lois applicables. Le consultant sélectionné est seul responsable de s'assurer que le visa (applicable) et l'assurance maladie requis pour exécuter les tâches du contrat sont valides pour toute la durée du contrat. Le consultant sélectionné est soumis à la confirmation de son statut entièrement vacciné contre le SRAS-CoV-2 (Covid-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui doit être rempli avant d'accepter la mission. Le mandat de vaccination ne s'applique pas aux consultants qui travailleront à distance et ne sont pas censés travailler ou visiter les locaux de l'UNICEF, les lieux de mise en œuvre des programmes ou interagir directement avec les communautés avec lesquelles l'UNICEF travaille, ni se déplacer pour exercer des fonctions pour l'UNICEF pendant la durée de leur mandat. L'UNICEF propose des aménagements raisonnables aux consultants en situation d'handicap. Cela peut inclure, par exemple, des logiciels accessibles, une assistance aux voyages pour les missions ou des accompagnateurs personnels. Nous vous encourageons à divulguer votre handicap lors de votre candidature au cas où vous auriez besoin d'aménagements raisonnables pendant le processus de sélection et après votre mission.

Annexe 1– Méthodologie et variables recommandées :

Il est recommandé de prendre en considération des variables précises de chacune des thématiques pour atteindre les objectifs ci-dessus :

- ❖ Lors de l'examen des données relatifs à la protection sociale, au handicap, au travail des enfants et à la violence, il est crucial d'incorporer les **dimensions transversales de la pauvreté, de l'équité et du genre.**

1. Protection Sociale, transferts sociaux, assurance maladie :

La première analyse se focalise sur la protection sociale, les transferts sociaux monétaires et l'assurance maladie pour les personnes bénéficiaires des programmes nationaux de protection sociale en Tunisie.

Les objectifs de cette analyse consistent à :

- Identification des taux de couverture par ménage inscrits sous différents programmes de protection sociale et les comparer avec les résultats de l'Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages 2021(INS).
- Identifier les taux de couvertures des régimes de protection sociale sur la base de la taille des ménages bénéficiaires.
- Croisement de données relatives à l'activité économique et la situation professionnelle des chefs de ménages avec taux de couverture de protection sociale et les régimes d'assurance maladie avec un focus sur les non salariés (pour son propre compte) et leur situation de protection sociale.
- Profilage socio-économique des ménages sans couverture de protection sociale, estimé à 10% de la population selon les résultats de la MICS2023, et plus de 24% selon l'enquête consommation 2021 de l'INS.
- Profilage des enfants sans couverture d'assurance maladie.
- Profil des enfants dont les parents sont affiliés aux caisses de sécurité sociale mais qui ne reçoivent pas les allocations familiales (55%).

2. Le Handicap des enfants :

Analyser la situation des enfants porteurs d'handicaps en fonction des types d'handicap, du genre, de l'âge, du lieu de résidence, de situation économique du ménage, de la couverture de protection sociale, de la scolarisation, de la violence à l'égard des enfants, etc.

3. Le travail des enfants :

La 1ère analyse s'est focalisée sur le milieu, le genre et le quintile de richesse de la famille ainsi que l'inscription/fréquentation de l'école de ces enfants.

Pour cette analyse, les objectifs sont de mettre en lumière (liste non exhaustive) :

- Le profil des enfants économiquement occupés : Identifier et comprendre les facteurs sociaux et démographiques associés au travail des enfants par groupes d'âge 5- 12 ans, 13-15 ans et 16-17 ans, types d'activités économiques, travaux dangereux, tâches ménagères, nombres d'heures et lieu de travail, rémunération et âge de début du travail.
- Les variables supplémentaires à prendre en considération dans le cas où les données sont disponibles sur les causes de la participation aux activités économiques : couverture de protection sociale de la famille, possession de biens des ménages, niveau d'apprentissage des compétences de base de l'enfant et alphabétisation de la famille, attitude vis-à-vis de la violence domestique ;

les deux parents sont morts ; vivre avec ses deux parents ; vivre avec un parent seul ; statut professionnel du chef de ménage - entre autres.

4. La violence à l'égard des enfants

Cette analyse permettra de :

- Identifier le profil des enfants exposés à diverses formes de discipline y compris tout type de châtiment physique ou d'agression psychologique ; châtiments corporels modérés, châtiments corporels sévères, agression psychologique et méthodes parentales positives ;
- Mettre en lumière une possible relation avec d'autres variables ou indicateurs, tels que (liste non exhaustive) :
 - Caractéristiques familiales : membres, statut professionnel du chef de ménage ; les deux parents sont morts ; vivre avec ses deux parents ; vivre avec un parent seul ; famille bénéficiant d'un soutien socio-économique ; statut socio-économique de la famille.
 - Caractéristiques des parents : les parents ayant subi des violences physiques ou un vol ; attitude vis-à-vis de la violence domestique ; difficultés fonctionnelles (au moins une - en particulier la communication); niveau d'éducation et accès à un emploi rémunéré.
 - Caractéristiques des enfants : enfants allaités ; enfants bénéficiant d'un soutien social (assurance maladie, caisse sociale etc.) ; difficultés fonctionnelles des enfants (l'apprentissage, le jeu, le contrôle du comportement et Communication), participation aux tâches ménagères ou autres activités économiques de l'enfant, compétences d'apprentissage de base de l'enfant, scolarisation.